

# L'indépendant

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ANALYSES N° 1509 & 1510 DES 2 & 9 JUIN 2022 \* 29ÈME ANNÉE \* PRIX : 3000 FG \* ZONE CEFA : 500

MORT DE THIerno  
MAMADOU DIALLO

P.4

## Le CNRD dans une mauvaise passe !

Cellou Dalein convoqué par la CRIEF

**L'ire de Saikou Yaya Barry**

P.3

Détournements de deniers publics

**«Kassory était le chef  
d'orchestre»,**

*nargue Aly Touré, procureur de la CRIEF*

P.5

Charles Wright au FNDC

**«Il faut qu'on respecte la vie  
des Guinéens»**

P.4

P.2

Ibn chambas, CNRD, FNDC

**Les vérités de  
Mohamed Cissé**

Ibn chambas, CNRD, FNDC

## Les vérités de Mohamed Cissé

**Le responsable de la cellule de communication du PEDN de Lansana Kouyaté, joint par téléphone, le lundi 06 avril 2022, par un de nos reporters a indiqué la position de son parti sur la désignation du diplomate Ibn chambas par la CEDEAO comme médiateur de la crise guinéenne. Mohamed Cissé s'est exprimé également sur la manifestation de rue exprimée par le FNDC et une frange importante de la classe politique qui conteste le chronogramme de la transition. Lisez !**

**Quelle est la position aujourd'hui du PEDN quant à la désignation du diplomate Ibn chambas par la CEDEAO comme médiateur dans la crise guinéenne ?**

Ce qu'il faut noter c'est un renouvellement de désignation. Mais un médiateur d'abord c'est quelqu'un qui est accepté par les partis. C'est pourquoi il faudrait travailler en amont afin que le gouvernement soit d'accord qu'il soit le médiateur sinon ce sera tout autre que le médiateur. Donc pour avoir un médiateur, il faudrait que les partis concernés soient d'accord...ce qui lui faciliterai son travail.

**Mais est-ce qu'il y a une crise lorsqu'on parle d'un médiateur entre les protagonistes ?**

Non ! Il peut ne pas y avoir de la crise pour nécessiter l'arrivée d'un médiateur. C'est pourquoi

dans pareille circonstance d'ailleurs, on parle beaucoup de facilitateurs que de médiateurs parce que si vous observez généralement, c'est lorsque nous sommes dans un contexte de tension, ça peut trouver qu'il n'y ait de crise...Si nous sommes dans ce contexte, on peut bel et bien avoir un facilitateur, ça signifie tout simple que les parties sensées négociées entre elles ne parviennent pas à un cadre approprié pour se comprendre. Donc, il faudrait l'assistance d'une tierce personne qui puisse les permettre d'aller vers l'essentiel ; ça ne signifie pas forcément qu'il y a une crise, dès lors qu'il y a la tension et que le conflit est devenu un conflit ouvert, on peut tout à fait avoir une facilitation...

**Ce qui pousse certains**

**observateurs à estimer à tort ou à raison que le PEDN est un soutien majeur du CNRD...**

C'est une déformation parce que le PEDN a dit dès l'entame qu'il mettra tout en œuvre pour que la transition réussisse, certaines prennent cela comme une manière de soutenir un camp contre l'autre camp, c'est mal comprendre l'enjeu. Nous disons tout simplement qu'une transition apaisée arrange tout le monde. Même ceux qui estiment aujourd'hui qu'il faut passer par la manifestation ont intérêt à ce que la transition soit apaisée.

Nous travaillons à cela, mais cela n'est pas bien perçu. Nous comprenons que les uns et les autres aient de niveau de compréhension différent, mais il est



de notre responsabilité d'expliquer aux Guinéens que les manifestations, les discours de confrontation et l'affrontement ne sont pas de nature à nous permettre d'écouler le programme de la transition. Quand on rentre dans ça, on risque d'avoir autre chose à gérer que le calendrier de la transition, ça, nous sommes convaincus que c'est la meilleure ap-

proche. Qu'on nous considère pour cela comme un soutien au CNRD, tant mieux, mais nous considérons que c'est la transition que nous soutenons. Et la transition est l'affaire de tous les Guinéens y compris ceux qui sont aujourd'hui opposés au CNRD.

Alpha Amadou Diallo

### Mort de Thierno Mamadou

## Le gouvernement réitère sa volonté de faire la lumière (Conseil des Ministres)



Au lendemain du décès de Thierno Mamadou Diallo, jeune élève de la 10e année, tué par balle à Hamdallaye dans la commune de Ratoma, en marge

des manifestations contre la hausse du prix du carburant, le président de la Transition hausse le ton. Le colonel Mamadi Doumbouya réaffirme sa volonté de faire la justice la boussole qui guidera la transition.

A l'occasion du conseil des ministres tenu le jeudi 02 Juin 2022, le leader du CNRD a présenté ses condoléances à la famille éplorée, avant de réitérer sa volonté de faire la lumière sur le décès de Thierno Mamadou Diallo: « Le Président de la Transition, le CNRD et le Gouvernement présentent

leurs condoléances à la famille du jeune Thierno Mamadou Diallo. Le Chef de l'État réaffirme sa volonté de faire de la justice la boussole de cette transition », rapporte le porte-parole du gouvernement.

Sur la même lancée, le ministre Ousmane Gaoual Diallo laisse entendre : « le chef du gouvernement note

l'ouverture d'une enquête judiciaire sur ce douloureux événement et informe la Direction Générale de la Police, et Procureur Général de la totale disponibilité du gouvernement à mettre tous les moyens à leur disposition pour l'aboutissement de cette enquête ».

Amadou Tidiane Diallo

### Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

## Dalein convoqué à la CRIEF

# «Je pense que l'intérêt qu'il a, c'est de venir voir si cette affaire (Air Guinée) va finir...»

(Mamadou Sylla)



Absent du pays depuis plusieurs mois, Cellou Dalein Diallo est poursuivi pour des faits de « détournement de deniers publics, corruption d'agents publics et enrichissement illicite » dans l'affaire Air Guinée. Vaut-il répondre à la convocation de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), le 13 juin prochain ? Difficile de répondre à cette question. Selon Mamadou Sylla impliqué dans l'achat de cet avion, aucun Guinéen

n'est au-dessus de la loi. C'est pourquoi, l'homme d'affaires fait une invite à Cellou Dalein Diallo afin qu'il puisse venir se justifier.

«Je ne sais pas où est le problème. Tous les Guinéens sont justiciables. Même avec un simple doute, la justice est là pour ça. C'est nous qui avons voté les lois. Moi, je pense qu'il n'y a pas de problème tant qu'on peut dire le droit, respecter le droit des citoyens. Le président Cellou Dalein Diallo a dit plusieurs fois que lui-

même est pressé d'être appelé sur ce dossier-là. Parce qu'on parle de cette affaire depuis onze ans. Quand c'est comme ça, on va attendre la suite. Ce qui est sûr le président Cellou n'est pas là, mais c'est à lui de décider de rentrer. En tout cas, moi je pense que l'intérêt qu'il a c'est de venir voir si cette affaire-là, va finir clairement pour tout bon. Parce que l'homme qui veut avoir le pouvoir je pense qu'il doit être clair. C'est même dans son intérêt qu'il puisse venir répondre et clarifier les choses», insiste le président de l'UDG.

Plusieurs personnalités politiques et publiques sont impliquées dans la procédure de vente d'Air Guinée. Après Cellou Dalein Diallo, les autres pourront suivre dans les prochains jours. Il faut rappeler que cette vente d'Air Guinée est intervenue au temps du feu général Lansana conté lorsque Cellou Dalein Diallo était ministre des Transports et des Travaux Publics.

Amadou Tidiane Diallo

## Cellou Dalein convoqué par la CRIEF

## L'ire de Saikou Yaya Barry

L'ancien Premier ministre, El hadj Cellou Dalein Diallo est convoqué le 13 juin prochain, par les magistrats instructeurs de la CRIEF, pour des faits de détournement de deniers publics, corruption d'agent public, entre autres.



parle pas du projet coton, de transfert de l'argent des Guinéens de Genève. Ça ressemble à quelque chose à la rumeur qui courrait leur intention d'éliminer vaille que vaille les leaders politiques les plus importants dans le chèque politique de la Guinée», dénonce le secrétaire exécutif du parti de Sidya Touré.

Pour Saikou Yaya Barry, un des responsables de l'UFR, cette convocation n'est ni plus, ni moins, qu'un acharnement contre le leader de l'UFDG, en raison de son audience politique: «Moi j'ai écouté un des acteurs majeurs de cette situation qui est Mamadou Sylla. C'est un acharnement. Nous avons tellement de dossier de 2010 à 2020, je me demande comment on peut arriver jusqu'en 2001. Alors qu'après lui, il y a Lansana Kouyaté comme Premier ministre qui est venu. Mais malheureusement on ne

A la question de savoir si le leader de l'UFR n'est pas inquiet par rapport à sa gestion précédente lors de son passage à la primature en 1996, Saikou Yaya Barry rappelle que des gens malintentionnés ont voulu salir l'honneur de Sidya Touré : «En fait, nous ne pouvons pas être inquiet. Sidya pratiquement, c'est quelqu'un qui est venu et qui n'a même pas touché son salaire dans ce pays. Deuxièmement, qui a investi dans ce pays avant d'être Premier ministre. Il y en a qui sont allés jusqu'à rencontrer les villageois dans sa plantations pour demander s'il n'a pas récupéré des terres des gens. Il y en a qui ont voulu mélanger l'affaire du Golf dans cette affaire. Il y en a même qui sont allés parler l'affaire de groupe Tombo III et Tombo IV, alors qu'il n'est ni signataire, il n'a fait que facilité. Il y avait un ministre de l'Energie à l'époque, c'était Fofana. Il y avait le ministre de l'Economie et des Finances, Ousmane Kaba. Pourquoi vous voulez tombez sur Sidya ? C'est mal intentionné de vouloir éliminer des leaders légitimes dans un pays. Donc, ça leur donne un travail doublement parce qu'ils veulent montrer qu'ils sont transparents tout en essayant de taper sur certaines personnes. Ça ne marche pas», a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Diallo

## Maison centrale

## Korboya Baldé enfin libre

C'est une bonne nouvelle pour la famille Korboya et son avocat. En prison depuis le 17 mai dernier, Ibrahima Korboya Balde est en fin libre, depuis ce mardi 07 juin 2022. Le jeune militant du RPG retourne chez lui après 21 jours de détention à la maison centrale de Conakry. Cette information nous a été «confirmée» par son avocat Me Salif Beavogui.

Korboya Balde était poursuivi pour « faits de menaces de mort, injures, production, diffusion et mise à disposition d'autrui de données

de nature à troubler l'ordre et la sécurité publics» dans l'affaire liée au mariage du journaliste Tamba Zacharie Millimouno.

Le 17 mai dernier, l'avocat du militant de l'ex parti au pouvoir avait engagé une procédure d'urgence qui devait aboutir à sa remise en liberté. Mais le procureur général près la Cour d'Appel de Conakry, Alphonse Charles Wright avait rejeté cette procédure. Aux dernières nouvelles, nous apprenons que sa libération a été autorisée par la chambre de

contrôle de l'instruction de la Cour d'Appel de Conakry.

Il faut rappeler qu'après moult tractations, Tamba Zacharie Milimouno a finalement rencontré les parents de sa femme, lundi dernier, à la Cour d'Appel de Conakry à travers le procureur Alphonse Charles Wright.

Amadou Tidiane



Diallo

Maintien de Kassory  
et Cie en prison

## «C'est une honte pour l'État de droit», rouspète Me

Bérété

Le séjour à la maison centrale de Conakry des anciens dignitaires du régime déchu a été prolongé, le mardi 31 mai 2022. Le juge de la chambre de contrôle d'instruction de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) a infirmé leurs ordonnances de mise en liberté introduites par leurs avocats. Une décision que Me Sidiki Bérété qualifie de honteuse et de mépris pour la dignité humaine.



« Malheureusement, la CRIEF vient encore d'échouer dans la transition, ils ont infirmé toutes nos ordonnances pour blanchir le mandat du procureur très spécial Aly Touré. Vous l'avez suivi hier à la télévision nationale dire le contradictoire sans élément de preuve, se mettre à la recherche des preuves après avoir humilié des citoyens. La chambre de contrôle vient d'infirmé les ordonnances de placement de nos clients sous contrôle judiciaire pour ordonner leur maintien en détention et le juge cette fois-ci a décerné le mandat à la chambre de contrôle pour pouvoir valider l'illégalité du procureur spécial qui est là pour une transition, qui a confié sa carrière à une transition. Je suis désolé c'est une honte pour l'État de droit, la jeunesse de la magistrature ne peut pas nous

donner de la confiance pour que le Guinéen soit en sécurité juridique », exprime l'avocat.

Malgré l'appel des avocats, les prévenus vont continuer à croupir à la maison centrale de Conakry. Une chose que dénonce Me Bérété. « Ça veut dire que nos clients seront maintenus en détention arbitraire et la justice va continuer à souffrir de sa justice. Mais la lutte continue. Quand même nous sommes déçus parce que ce n'est pas une justice, c'est un simple harcèlement. Malheureusement, on vient de subir encore de l'injustice, on vient de subir encore le sale boulot de la transition. Nous nous retrouverons en conseil, c'est possible de formuler une autre demande de mise en liberté de nos clients. La lutte continue », a-t-il laissé entendre.

Amadou Tidiane Diallo

Mort de Thierno Mamadou Diallo

## Le CNRD dans une mauvaise passe !



La première victime de manifestation sous l'ère Mamadi Doumbouya a été enregistrée, dans la soirée du mercredi 1<sup>er</sup> juin dernier, du côté de Hamdallaye-Prince (Plaque Cellcom), dans la commune de Ratoma. Thierno Mamadou Diallo, âgé de 19 ans, élève de la 10<sup>ème</sup> année a reçu une balle en plein figure, en marge d'une manifestation contre la hausse du prix du carburant, alors qu'il était arrêté dans un salon de

coiffure entrain de transférer des films.

Au lendemain de cet acte, qui a suscité l'indignation des Guinéens, le gouvernement à travers son ministre de la Sécurité a promis que les auteurs vont subir les rigueurs de la loi. Selon Bachir Diallo, « *s'il faut que des têtes tombent, des têtes tomberont* ». Là où, le procureur général près la Cour d'Appel de Conakry sans détour, vise le général à la retraite. A en croire Alphonse Charles Wright, « *si les têtes doivent tomber, c'est la tête du ministre* (Bachir même, ndlr) *qui tombera* ». D'ailleurs, une enquête a été ouverte. Cinq personnes sont déjà interpellées.

La mort de Thierno Mamadou Diallo vient véritablement secouer l'espoir du changement prôné par le président de la Transition. A sa prise du pouvoir, le colonel Mamadi Doumbouya avait laissé entendre que plus rien ne sera comme avant et

qu'aucun Guinéen ne va mourir pour une manifestation. Il l'a promis, mais pas tenu. Et l'espoir des Guinéens s'amoindrit du jour au lendemain, avec le CNRD.

Certains acteurs sociopolitiques jugent « *prématuré* » ce premier cas de mort dans une manifestation. Les vieilles habitudes ont la peau dure. Au moment où le bras de fer entre la junte et la classe politique se poursuit et tend vers la reprise des mouvements de rue, beaucoup craignent qu'il y ait plus de morts, même si le procureur Wright est déterminé à poursuivre les bourreaux de Thierno Mamadou Diallo. Mais une chose est claire, la mort de ce jeune originaire de Mamou ternit l'image de la junte et la met dans une mauvaise passe. Et c'est du fil à retordre pour le CNRD qui doit s'attendre à des manifestations plus complexes, si toutefois il n'arrive pas à amener les ténors de la classe politique autour de la table.

Sadjo Diallo

Charles Wright au FNDC

## «Il faut qu'on respecte la vie des Guinéens»

Le procureur général près la Cour d'Appel de Conakry ne semble pas disposer à faire de cadeaux au FNDC. Dans une interview accordée à quelques médias, ce mardi 07 juin 2022, dans son bureau, Alphonse Charles Wright rappelle que le font antitroisième mandat d'Alpha Condé n'a "aucune existence juridique". C'est pourquoi, il assure que Foniké et son groupe trouveront la loi devant eux.

Après la mort de Thierno Mamadou Diallo à Hamdallaye suite aux manifestations de l'augmentation du prix du carburant à la pompe, le FNDC s'était fendu d'un communiqué pour appeler à une marche funèbre. Une manifestation interdite par le procureur général près la Cour d'Appel de Conakry. « Je suis désolé de rappeler à ceux qui soutien-

ment aveuglément que la justice est sous pression. Il faut rappeler que la pression de la justice elle est une pression légitime, légale venant de la source de notre motivation à aller vers la vérité. Pas la pression d'un individu ou d'un groupe d'individus qui peut dicter sa loi comme bon leur semble », fulmine Alphonse Charles Wright.

A l'en croire, le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) n'existe pas juridiquement. C'est pourquoi, il ne souhaite pas faire de cadeaux à ce groupe : « Le FNDC n'a aucune existence juridique. Je ne voudrais pas encore une fois de plus que l'on instrumentalise les gens, on va sortir, ils trouveront la loi sur leur chemin. Mais heureusement, quelqu'un qui est en haute mer demande à ceux qui sont sur

la rive d'aller dans la gueule du loup. Il faut qu'on respecte la mémoire de ce jeune. Il faut qu'on respecte la vie des Guinéens. Il faut qu'on respecte les institutions judiciaires, il faut qu'on respecte l'autorité de l'État. Ce n'est pas un débat d'ego. C'est une question de principe et nous restons du côté de la famille, à leur écoute pour leur dire une fois de plus qu'en notre qualité de représentant du ministère public nous resterons et demeurerons à leur côté pour toute éventuelle menace venant de qui que ce soit. Et l'on peut leur garantir d'ores-et-déjà que la justice à travers une enquête transparente est en train de faire son travail et continuera à l'informer de l'évolution de la situation dans la limite du secret de l'enquête », a-t-il fait savoir.

Amadou Tidiane Diallo

Dr Ibrahima Sory Diallo, ADC/BOC

## « Si le CNRD se prête le flanc pour le rapport de force, nous allons voir à qui appartient la force... »

Après le coup d'Etat du 5 septembre, les acteurs sociopolitiques du pays mettent en place les forces vives. L'objectif est de barrer la route à la junte accusée de vouloir se maintenir au pouvoir. Joint par téléphone, ce vendredi 03 juin 2022, par nos confrères de FIM FM, Dr Ibrahima Sory Diallo a justifié la position de son parti. Pour lui, dans un combat politique, la force appartient au peuple pas à un groupe de personnes. Il signe et persiste : « lorsque nos exigences ne sont pas respectées, on ne va plus reconnaître l'existence du CNRD ».

**Bonjour ! Dr Ibrahima Sory Diallo, vous vous mettez en branle contre la junte en mettant en place les forces vives. Quelles sont les raisons ... ?**

Nous avons cherché à faire des consultations depuis plusieurs jours avec les structures à la base, à savoir : les syndicats, la société civile, les partis politiques que nous sommes. Et puis nous sommes parvenus à une conclusion, celle, du lancement annoncé devant la communauté nationale et internationale l'existence des forces vives réelles parce qu'on ne peut pas évoluer avec des structures avec des partis politiques simple, les gens ne vont pas nous prendre aux sérieux. Donc raison pour laquelle nous avons estimé, il faut lancer toutes les structures, ceux qui ne sont pas là, se sont fait représenter.

**Au cours cette rencontre, on a suivi le compte rendu de votre porte-parole. Vous exigez la mise en place d'un cadre de dialogue et vous dites que vous menacez de ne plus reconnaître les organes de la transition ?**

Non ! Ce n'est plus maintenant de ne plus reconnaître les organes de la transition, on a dit que : lorsque nos exigences ne sont pas respectées, on ne va plus reconnaître l'existence du CNRD.

**En ce moment qu'est-ce qui va se passer ?**

Ce qui va se passer, si le CNRD se prête le flanc pour le rapport de force, nous allons voir à qui appartient la force, si c'est le peuple ou le CNRD parce que nous, notre force, c'est le peuple. Lorsque le peuple va balancer de leur côté, nous allons

obéir, mais si le peuple balance de notre côté le CNRD aussi doit obéir.

**La mise en place d'un cadre de dialogue intervient à un moment où un jeune est tombé sous les balles des forces de l'ordre à Hamdallaye, un jeune qui devait faire le brevet a été atteint par balle. En tant que président d'un parti politique, quelle est votre avis par rapport à cette situation ?**

Moi, j'avais même suggéré qu'on sursoit au lancement à cause de ça pour qu'on puisse venir dans la famille de ce jeune, mais la balle était déjà partie. On a dit qu'on va accorder une minute de silence pour la mémoire non seulement de ceux qui sont tombés sous les balles pour le respect de la démocratie et l'état de droit. Et plus particulièrement, à ce jeune qui est tombé hier.

**Qu'est-ce que ça vous inspire, il y en a qui pense que les anciennes pratiques reviennent avec le CNRD ?**

Oui ! Effectivement on se souvient des anciennes pratiques d'Alpha Condé. Si M. Doumbouya aussi vient avec un programme pareil, l'interdiction des manifestations qui sont caractérisées par des morts d'hommes, il doit freiner ça maintenant sinon ce sera un tableau sombre pour lui. Ce n'est pas normal, on ne peut pas continuer à accepter pendant qu'il a dit : qu'on ne va pas répéter les erreurs du passé et que des personnes mal intentionnées essayent de consommer des tirs qui ne viennent pas de sa décision à lui, parce que les tirs-là ne viennent sous l'ordre de M.

Doumbouya...

**Un mot sur la retraite du membre du gouvernement**

C'est du gaspillage inutile. Ils sont en train de dépenser sur l'argent du contribuable guinéen parce il n'y a pas un ministre qui n'a pas à sa disposition une valeur de 500 millions, c'est pourquoi d'ailleurs on retarde les salaires des fonctionnaires. Jusqu'à présent les fonctionnaires ne sont pas payés.

Transcrit par  
Alpha Amadou Diallo :



## Détournements de deniers publics

### «Kassory était le chef d'orchestre», nargue Aly Touré, procureur de la CRIEF

Le procureur spécial près la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), reste déterminé à poursuivre son combat contre les anciens dignitaires du régime Condé. Aly Touré rassure qu'il détient des preuves contre l'ancien Premier ministre, Ibrahima Kassory Fofana et son gouvernement.

A en croire, le procureur, la CRIEF n'engagera aucune procédure contre qui que ce soit sans détenir des preuves suffisantes. C'est pourquoi, Aly Touré se dit convaincu d'avoir des éléments qui incriminent Kassory Fofana et Cie: « A la CRIEF, on ne fait pas des poursuites ciblées. Kassory était le chef de l'équipe, il y a eu des détournements farfelus dans ce gouvernement. Mais c'était lui le chef



d'orchestre. C'est lui qui coordonnait l'action gouvernementale. Tous les détournements qui a eu dans ce gouvernement, il avait la possibilité de demander les comptes », a-t-il dit.

Poursuivant son allocution, Aly Touré rapporte que l'ex Premier ministre avait tous les moyens pour empê-

cher les détournements. Selon lui, Kassory Fofana avait un département spécialement chargé de la gestion de son gouvernement : « Il avait un département à gérer. Il y a des choses, dont la gestion relevait de son département. On a relevé des malversations à partir de ces endroits. Ils savent de quoi ils sont reprochés. On a suffisamment de preuves contre eux. A la CRIEF, nous n'engageons pas de poursuite pour dire on n'a pas d'éléments. Si je ne suis pas convaincu d'une procédure, je ne l'engagerais pas. Parce que je ne veux pas passer au ridicule », a laissé entendre le procureur Aly Touré dans l'émission "Guinée-Actu" de la RTG.

Amadou Tidiane Diallo

Transition, cadre de dialogue, interdiction de manifester

## Ce qu'en pense Boubacar Siddighi Diallo

**Dans un entretien accordé à un de nos reporters, le samedi 28 mai 2022, le président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) regrette que les partis politiques et le CNRD, chacun campe sur sa position. Selon lui, personne n'a la volonté d'aller sur la table de négociation. A en croire Boubacar Siddighi Diallo, l'affrontement est à craindre parce les politiques ne se retrouvent pas dans le schéma du CNRD. Lisez !**

**Il y a 9 mois depuis que le pouvoir Condé a été renversé par une junte militaire. Aujourd'hui quelle est votre lecture ?**

Il est en train de prendre de l'épaisseur parce que les incompréhensions se sont accentuées entre la junte et les partis politiques. Et le CNRD n'a pas la même définition de la transition que la classe politique. Et personne n'est prête à comprendre que sa définition n'est pas celle qui doit emporter sur l'autre et donc la nécessité de se retrouver et d'en discuter.

**Justement un cadre de dialogue est nécessaire entre les deux camps, pourquoi alors le bras de fer persiste ?**

Ceux qui ont réclamé un cadre, l'ont réclamé par option. Ceux qui l'ont donné, l'ont donné avec une autre option. Tout est bloqué, c'est-à-dire, les politiques ont dit : nous voulons un cadre de dialogue politique purement politique donc sans personne d'autre que les politiques. Et deuxième condition avec la participation d'un émissaire de la CEDEAO et la junte a dit : **"tout sauf la CEDEAO"**. Il a offert un autre cadre de dialogue ouvert aux autres entités de la société civile, les partis politiques ont dit non, ce n'est pas ce cadre qu'on a demandé. Donc qui peut dire qu'il a plus de bonne foi que l'autre ? C'est un débat ou chacun va à ses commentaires. Ce qui reste clair ; c'est que personne d'eux n'est prête à aller s'asseoir autour de la table pour négocier.

**Peut-on alors craindre un affrontement ?**

Pour ceux qui pensent que la transition consiste seulement à organiser les élections, oui, ils vous diront que la transition prend un coup, mais pour ceux qui di-

sent qu'on a fait la transition pour créer la refondation, eux, ils sont dans leurs éléments, ils posent des actes : ils sont aujourd'hui en train de récupérer les biens de l'Etat, ils sont en train de nettoyer le fichier de la fonction publique, ils sont en train de rajeunir l'administration publique pour faire valoir que les gens doivent aller à la retraite.

Le CNRD est en train de domicilier son agenda. Maintenant, ce sont les politiques qui ont leur propre définition et compréhension qui ne se retrouvent pas dans ce schéma.

**Pendant ce temps le G58 soupçonne la junte d'avoir un calendrier caché. Est-ce que votre position ?**

Moi, je ne les soupçonne de rien, pour moi ce qu'ils ont dit : c'est la refondation de l'Etat. Ils sont en train de poser bien sûr des actes de refondation parce que récupérer tous les domaines de l'Etat, pour moi, tout homme politique actuel aujourd'hui doit avoir ça dans son projet de gouvernance, récupérer les biens de l'Etat, assainir la fonction publique, éventuellement essayer de ramener à l'Etat ce qui lui a été spolié de façon illégale et injuste.

**Au moment où les manifestations sont interdites dans la cité, il y a le G58 qui pense que la charte a été violée. Votre réaction ?**

Un coup d'Etat n'est jamais un acte, une pratique à encourager et pour laquelle il faut créer de procédure. Maintenant, on installe les gens qui ont fait le coup d'Etat et ça ne suffit pas, il faut créer des constitutions spécifiques pour eux aussi. Donc on ne peut pas invoquer un texte religieux par quelqu'un, c'est un principe

qui sert de base pour régler la gestion de la chose publique et de liberté fondamentale et tout pendant cette période transitoire. Maintenant de là l'invoquer comme source de violation, c'est-à-dire, on prend l'exceptionnel pour justifier la violation de l'exceptionnel, alors je n'ai pas compris cette jurisprudence.

Transcrit par  
Alpha Amadou Diallo



### Maison centrale de Labé

**« 28 cas de malnutrition, on ne donne pas suffisamment à manger aux détenus », constate le ministre de la Justice**



Dans le cadre de l'immersion gouvernementale dans la région administrative de Labé, les ministres du gouvernement du premier ministre, Mohamed Béavogui, ont commencé leur prise de contact avec leurs différentes structures déconcentrées. C'est dans cette optique que le ministre de la Justice et des droits de l'homme, Maître Moriba Alain Koné s'est entretenu avec les magistrats de la région. Après l'entretien qui a duré plu-

sieurs heures, le garde des sceaux s'est rendu à la Maison d'arrêt de Labé pour une visite inopinée. A sa sortie de cette maison carcérale, il dresse un constat alarmant : « Nous sommes venus constater les conditions de détention ici. J'avoue que le constat est triste et alarmant surtout que nous avons repéré 28 cas de malnutrition. Ce qui voudrait dire que l'alimentation qui est ici, n'est pas conforme. On a quand même vu qu'il y a un stock qui est disponible, mais je crois qu'on ne donne pas suffisamment à manger aux détenus, ce qui est contraire au contenu même du contrat qui lie la société au ministère. Nous avons également constaté que la société exploite certains détenus pour faire la cuisine, ce qui est ex-

traordinaire, ce n'est pas normal. Il y a un manque d'hygiène. Plus grave, on nous dit que ces détenus sont exploités en leur proposant une somme allant de 50.000 à 150.000 francs guinéens ce qui est déjà une exploitation. De surcroît, on dit qu'ils font de la corvée ; partout, j'ai martelé qu'il ne faut pas parler de la corvée, parce que la corvée donne l'impression d'un travail forcé. Les travaux forcés ne sont plus d'actualité, en tant que ministre de la Justice et des droits de l'homme, je m'érige contre ces pratiques et surtout contre ces genres d'exploitations. Des mesures seront prises dans ce sens. »

Sur place, le garde des sceaux a ordonné la libération de quatre détenus pour des infractions mineures ou des confusions qu'il qualifie de détention illégale.

## Ratoma

## Les épreuves du CEE lancées sous le slogan "tolérance zéro"

Les premières épreuves du certificat d'études élémentaires (CEE), ont été lancées, ce lundi 07 juin 2022, sur toute l'étendue du territoire national. Dans la commune de Ratoma, c'est à l'école primaire Kipéz que le premier responsable de la commune a procédé au lancement officiel des sujets. Alpha Oumar SAKHO a donné des conseils aux candidats.

Dans la commune de Ratoma, ils sont au total 28 267 candidats, dont 14 465 filles à aborder les épreuves dans 63 centres, dont 3 Franco-arabes. En compagnie entre autres des responsables éducatifs de la commune, du gouverneur de la Banque centrale, (BCRG), des membres de l'APAE, d'une importante délégation venant du ministère de l'Enseignement Pré-universitaire, le maire Alpha Oumar Sacko, a donné le coup d'envoi. Avant le lancement des épreuves, il s'est adressé aux candidats, en les invitant de garder la sérénité et de « bien réfléchir avant de répondre. Mais de ne jamais essayer de triché, de ne pas copier, parce qu'il y a la tolérance zéro qui s'applique. Aux surveillants, je demanderais d'être vigilants. Et aux superviseurs, c'est de faire leur travail en évitant de stresser les enfants. Mais en appliquant la tolérance zéro. Parce que c'est de cette

seule façon que nous pouvons qualifier l'enseignement guinéen », plaide Alpha Oumar SAKHO.

Abordant dans le même sens, le Gouverneur de la Banque Centrale (BCRG) a invité les surveillants d'être « rigoureux ». Pour lui, c'est la façon d'aider le pays à avancer: « Ce n'est pas facile. Lorsqu'on n'a pas de relation, lorsqu'on pas d'argent, la meilleure façon de se lever, c'est seulement l'école. C'est très important pour nous de venir dire aux élèves de bien travailler à l'école. Et de fournir le maximum d'efforts, c'est comme ça qu'ils vont réussir dans la vie. J'attends aux acteurs impliqués dans le processus à ce que tout se passe bien. Je souhaite que le maximum d'élèves réussisse. On ne peut pas avoir une meilleure société, si on n'a pas de personnes qualifiées », souligne Karamo Kaba.

Selon le DCE de Ratoma,

cette année encore, les examens nationaux sont placés sous le slogan "tolérance zéro" avec des nouvelles innovations introduites par le département sous l'égide de Guillaume Hawing. « Les interdits, c'est tout élément de fraude surtout le téléphone. Nous avons interdit cette année, le téléphone à tous les membres des centres d'examen, sauf les délégués. Ce sont les seuls qui sont habilités à apporter de téléphone. Et ensuite, le ministre a sécurisé les épreuves de tel sorte que, quand nous DCE allons enlever les épreuves en ville, nous les déposons dans un commissariat. Et à Ratoma moi je dépose a commissariat central de Ratoma. Ensuite les délégués viennent prendre les épreuves. Chaque délégué se fait accompagner par un gendarme », a déclaré Nabillaye Ibrahima kourouma, Directeur communal de l'éducation de Ratoma.

Amadou Tidiane Diallo

## Dr Faya Millimouno

## « On ne peut pas envoyer les gens enseigner les plus petits, lorsque eux-mêmes n'ont pas le niveau »

Dans l'émission *Cartes sur Tables* de Ndimba radio, ce mardi, Dr Faya Millimono, président du Bloc Libéral, s'est exprimé sur la politique de l'Enseignement.

« On a fait de l'enseignement professionnel dans notre pays une poubelle de récupération. Les ENI (école nationale des instituteurs, NDLR) c'est seulement ceux qui n'avaient pas le Baccalauréat qui y étaient envoyés. Or quand il s'agit de former les enseignants du primaire, il n'y a pas de hié-

rarchie, c'est un problème de niveau. On ne peut pas envoyer les gens pour enseigner les plus petits, lorsque eux-mêmes n'ont pas le niveau. J'ai été à l'université de Montréal où j'ai fait mon doctorat. Là-bas, pour former un enseignant du primaire ou du secondaire, ça prend 5400 heures de cours théoriques et pratiques. Et chez nous, ça prend 2600 heures de cours théoriques et pratiques. Ce sont ceux qui sortent de ces écoles avec ce programme là qui

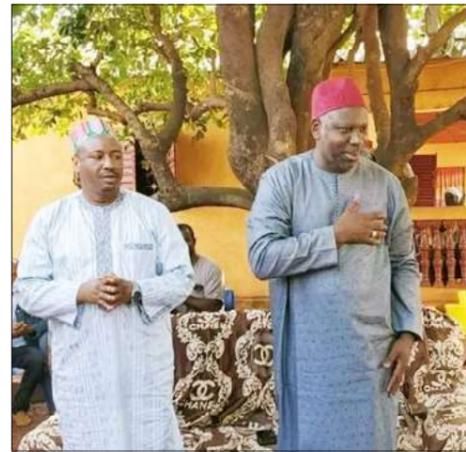
ont la charge de donner les rudiments du savoir à nos enfants. Alors les lacunes que les enfants accumulent au niveau primaire les accompagnent jusqu'à l'université. Le programme du Bloc Libéral s'y intéresse. Et veut changer complètement. Au niveau du financement, il faut que nous relevions l'enveloppe allouée à l'éducation dans notre pays », a-t-il expliqué.

Abdou Lory Sylla



## Gaoual

## Cellou Baldé accuse Ousmane Gaoual d'avoir tenté d'empêcher la délégation de l'UFDG...



Une mission de la direction nationale de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) séjourne actuellement à l'intérieur du pays pour sensibiliser et remobiliser les militants et redynamiser les structures du parti.

Après la Basse-côte, la mission était ce mardi 07 juin à Gaoual, chez Ousmane Gaoual Diallo, récemment

exclu des rangs du parti.

Selon Cellou Baldé, la délégation de l'UFDG a été empêchée de rallier le siège du parti par « des jeunes drogués » qu'il accuse d'être à la solde de l'ancien député uninominal de Gaoual.

« La délégation de l'UFDG est bel et bien arrivée à Gaoual ce mardi 07 juin 2022 aux environs de 15h et a été reçue par les responsables politiques et élus du Parti pendant près de 45mn avant d'être brusquement interrompue par le Préfet.

Il faut cependant préciser que sur instruction de Ousmane Gaoual Diallo, des jeunes drogués ont tenté en vain de nous empêcher de rallier le siège du Parti à Gaoual.

En dépit de toutes les menaces et intimidations à l'endroit des bureaux fédéraux de Koumbia et de Gaoual pour récuser la délégation de la direction nationale, les militantes, militants, responsables politiques et élus du Parti se sont massivement mobilisés pour nous réserver un accueil chaleureux aussi bien à Koumbia qu'à Gaoual.

Merci aux responsables politiques de Gaoual résidents et ressortissants », a réagi Cellou Baldé sur sa page Facebook.

Aux dernières nouvelles, nos confrères de Guineenews indiquent que la mission de l'UFDG a quitté Gaoual sur instruction du préfet et passera la nuit à Koundara.

Mediaguinee.com

## Préfectures de Forécariah et Coyah

# Le ministère de l'élevage confirme la présence de la grippe aviaire

Dans une déclaration rendue publique ce mardi 07 juin 2022 à Conakry, le ministère de l'agriculture et de l'élevage a finalement confirmé la présence de la maladie grippe aviaire dans le pays.



## Ci-dessous la déclaration :

Le virus de la grippe aviaire a été identifiée dans les préfectures de Forécariah et de Coyah. Le diagnostic préalablement positif posé par le laboratoire central vétérinaire de diagnostic a été finalement confirmé par le laboratoire de référence de l'organisation mondiale de la santé animale pour l'influenza aviaire basé en Italie.

C'est la confirmation par ce laboratoire de référence que le ministère attendait pour déclarer officiellement l'existence du virus conformément au protocole en la matière.

Le virus a été récemment identifié dans plusieurs pays partenaires et de la région, y compris le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Nigeria, Ghana ou la France.

Cette maladie infectieuse affecte la volaille domestique, les oiseaux sauvages et des personnes en contact étroit avec la volaille ou les oiseaux malades ou morts. Elle se caractérise par un rythme élevé de contagion et une forte mortalité de la volaille et des oiseaux touchés.

Depuis la suspicion de la maladie, les mesures ont été prises pour la gestion efficace et le contrôle de l'épidémie, notamment la mise en place d'une cellule de crise au sein du ministère, élargie aux différents partenaires techniques et finan-

ciers.

Les décisions préfectorales portant suspicion et mise en surveillance, la réalisation d'une mission d'investigation conjointe, multisectorielle de la plateforme « one health » une seule santé, la restriction d'animaux dans les zones infectées, la mise en place rapide de multiples équipes de riposte pour procéder à l'abattage sanitaire et la destruction des volailles, des œufs, des aliments et des matériels non recyclable.

Nous avons espoir de

pouvoir circonscrire la maladie dans les deux préfectures touchées afin d'éviter la contamination dans les grandes zones de production, qui sérieusement ne sont pas touchées.

Le gouvernement invite l'ensemble de la population en générale et les agriculteurs en particulier à une franche collaboration avec les services techniques compétents, notamment par la déclaration de toute mortalité suspecte de volaille et d'oiseaux sauvages, ainsi que la mise en œuvre de mesures de biosécurité dictées par les services vétérinaires.

Le gouvernement saisi cette occasion pour remercier l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour leur appui constant pendant cette période de crise que traverse le secteur de l'élevage.

Mama Adama Sylla

## Bah Oury sur l'exclusion de Ousmane Gaoual de l'UFDG

# « J'ai dit à M. Gaoual de faire preuve de responsabilité et de se projeter dans le futur »

Depuis la France où il séjourne, le président de l'Union des Démocrates pour la Renaissance de la Guinée (UDRG) s'est prononcé sur l'exclusion de Ousmane Gaoual Diallo des rangs de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG).

Interrogé ce lundi 06 juin sur la mise à l'écart de Ousmane Gaoual Diallo de l'UFDG, l'ancien militant de l'UFDG reconnaît avoir dit à

l'ancien responsable de la cellule de communication du parti dirigé par Cellou Dalein, de faire preuve de responsabilité, de réalisme et surtout de se projeter dans le futur.

« Vous savez, c'est une question qui concerne la vie interne d'un parti politique auquel je n'appartient plus. Et par conséquent, je n'ai pas à me prononcer. Bien que j'ai dit à Monsieur Gaoual de faire preuve de

## Affaire Thierno Mamadou

# « On a procédé à l'interpellation de cinq personnes »

(Charles Wright)



L'enquête ouverte suite à la mort du jeune Thierno Mamadou Diallo, fauché par balle il y a une semaine de cela, commence à porter ses fruits.

Selon le procureur général près la cour d'appel de Conakry plusieurs personnes ont été interpellées. Alphonse Charles Wright as-

sure à cet effet, que leurs identités seront portées à la connaissance de l'opinion le moment venu.

« La bonne nouvelle que le procureur général que je suis peut annoncer c'est qu'on a procédé à l'interpellation de cinq personnes qui pour l'instant l'identité va être dévoilée dans les heures qui suivent. C'est pour vous dire que c'est une grande avancée parce que

l'engagement que nous avons pris devant le peuple de Guinée c'est que plus rien ne sera comme avant. Ce n'est pas un acteur fût-il de la société civile qui peut interpréter autrement un fait judiciaire à des fins politiques », a-t-il déclaré.

Le chef des poursuites du ressort de la Cour d'Appel de Conakry a rappelé à la famille de la victime, que c'est au ministère public que la loi a confié la représentation de la société.

« C'est pourquoi, quand quelqu'un vol ou quelqu'un perd sa vie celui à qui on doit demander des comptes, c'est le ministère public parce que c'est lui qui représente la société dans sa diversité. Depuis la survenance de cet événement nous avons aujourd'hui une famille éplorée qui est venue ce matin de manière libre, après concertation pour nous demander à ce qu'elle puisse inhumer dans la stricte intimité familiale le corps de Thierno Mamadou Diallo », a-t-il indiqué.

Alhassane Fofana



Sadjo Bah

Le PEDN clashe les partis politiques qui menacent de manifester

## «Ils ont la nostalgie des bains de foule»

Le Parti de l'espoir pour le développement national (PEDN), membre du Forum pour une transition apaisée, est contre la reprise des manifestations de rue. Son porte-parole Mohamed Cissé dit à qui veut l'entendre que la reprise des protestations en cette période de transition est inopportune.

«Nous voulons faire comprendre que la rue ne fera que durer la transition. Ça rien à voir avec l'approche collaborative que nous proposons. C'est pourquoi, nous avons créé le forum pour permettre à la transition de réussir. Mais cela ne signifie pas que nous soutenons le CNRD. Nous pensons que c'est tout le peuple de Guinée qui a intérêt à ce que la transition soit

apaisée et qu'elle réussisse», indique-t-il dans les Grandes gueules.

Le chargé de communication du PEDN ne cache pas sa déception vis-à-vis de certains acteurs politiques qui brandissent des menaces de reprise des manifestations.

«Nous avons l'impression qu'il y a des gens qui ont la nostalgie des bains de foule, des cris et applaudissements des militants. Nous au PEDN, nous avons la nostalgie des propositions concrètes, de la vente de nos idées pour la Guinée. Mais il y en a qui ne peuvent jamais évoluer



dans ce sens parce qu'ils ne peuvent exister que dans le désordre», lance-t-il à l'endroit des détracteurs de Lansana Kouyaté.

VisionGuinee.Info

Dalein répondra-t-il à la convocation de la CRIEF ?

## «Il ne nous a rien confié», selon un cadre de l'UFDG

Tous les yeux sont rivés vers le président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) sur sa décision de répondre ou pas à la convocation de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) le lundi 13 juin pour des faits présumés de détournement de deniers publics.

Joachim Baba Millimono qui rappelle que le président de l'UFDG est en mission du parti à l'étranger, estime que la décision de répondre ou non à cette convocation revient à Dalein seul.

«Cellou Dalein Diallo a un calendrier qui coïncide à sa convocation par la CRIEF. Répondra-t-il ou pas ? Il n'appartient pas à l'UFDG de décider. Les conseillers juridiques ont la charge de préparer sa défense avec lui, de

le conseiller s'il faut rentrer au pas. On évalue tous les aspects juridico-politiques et la décision revient à lui seul», indique le coordinateur de la cellule de communication de l'UFDG dans les GG.

Pour l'instant, confie Joachim Millimono, «Cellou Dalein ne nous a pas fait part d'une quelconque décision de répondre ou pas. Alors je ne vous dirai pas s'il viendra ou pas. Ce qui est sûr, on ne peut pas fuir le débat. Les analyses ont été faites et ça continue. Il peut même rentrer le 12 juin. Mais pour l'instant, il ne nous a rien confié».

Alors que la convocation de Cellou Dalein par la CRIEF est prévue le 13 juin, il est attendu au pays de



l'oncle Sam le 14 juin pour conférer avec les militants et sympathisants de son parti. Joachim Millimono soutient que «l'invitation du président de l'UFDG à New York a été annoncée il y a de cela trois semaines avant la convocation de la CRIEF».

Djiwo BARRY

## Tribune Quand les mots deviennent flous

« Influenceuse », « panafricanisme », « terrorisme »... Autant d'expressions fourre-tout, auxquelles on peut faire dire une chose et son contraire. Comment, dès lors, distinguer le vrai du faux ?

Il semble que l'époque soit aux mots-valises, aux expressions passe-partout et aux locutions fourre-tout. Elles font le miel du langage courant de chez nous. Mais, à force, on touche le fond de l'indigence langagière. Tenez, comment appelle-t-on une jeune femme d'Afrique francophone qui fait commerce de ses charmes et l'assume crânement sur ses comptes Facebook et Instagram ? Une « influenceuse ».

### « Sex-fluenceuse »

Ce doux euphémisme est porteur d'une injustice d'autant plus cruelle qu'il désigne à la fois les « mangeuses de crottes » de l'affaire Dubaï Porta Potty et les vraies influenceuses du web, ces femmes estimables qui, grâce à leur exposition sur internet, exercent une influence sur ceux qui les suivent et orientent les décisions d'achat de ces derniers. Oh, les vraies influenceuses ont bien tenté de résister, de se protéger de cet amalgame disgracieux. Elles ont essayé, en vain, d'atteler le nom commun à un préfixe : « sex-fluenceuse ». Fastidieux. Elles n'ont pas rencontré davantage de succès en y accrochant un complément : « influenceuse du sexe » est bien trop long et trop connoté pour s'intégrer dans le langage courant.

Quelle idée ! Qui désire vraiment tracer la provenance de l'argent dépensé sans compter par nos ambassadrices de charme ? Si nous nous abonnons par dizaines de milliers à leurs pages, c'est en spectateurs d'une vie dont nous rêvons



pour nous-même. Ce mirage, nous le prenons tel quel et le partageons sans hésitation avec d'autres.

### Bobards

Les influenceuses partagent l'espace public avec d'autres nouveaux acteurs qui ont tapé dans l'œil de ma fille. « Dis, papa, ça veut dire quoi le panafricanisme ? » Évidemment, elle n'a pas cru un mot du bla-bla embarrassé que je lui ai servi : cette vision sociale, économique, culturelle et politique d'émancipation des Africains et un mouvement visant à les unifier. Ça, c'était avant, aux temps lointains de Kwame Nkrumah et de ses semblables, ces pacifistes naïfs. Aujourd'hui, ce n'est pas ce que la gamine voit aux infos ! L'inventivité d'une nouvelle génération d'afrodescendants l'a conduite à décréter que le panafricanisme était une « urgence ». Sûre qu'elle est de savoir ce qu'il faut faire pour libérer les Noirs des chaînes mentales de l'esclavage et du colonialisme. L'idéologie sous-tend un mouvement divisé en tendances concurrentes. Certaines attaquent des musées pour récupérer les œuvres d'art africaines qui y sont exposées, d'autres brûlent des billets de franc CFA ou expulsent des journalistes qui ont eu le malheur de leur déplaire.

(A suivre)

Par Georges Dougueli  
Journaliste spécialisé sur  
l'Afrique subsaharienne

## Contribution

## Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ?

C'est ce groupe qui se serait agrandi en absorbant et en assimilant certains membres des autres groupes qui seraient arrivés plus tard comme les Baga et les Landouma. Enfin, l'on notera que de nos jours, la plupart de ceux qui l'on désigne par le nom de Soussou occupent surtout le Sud de la région maritime : Conakry, Kindia, Coyah, Forécariah et Dubréka, alors que le Nord est majoritairement peuplé par les autres ethnies du littoral tels les Baga, les Nalou, les Landouma, etc. Après avoir fait ce bref rappel historique sur les Soussou de Guinée dans leur trajectoire migratoire, il reste plusieurs questions sans réponses. La première question est de savoir si les Dialonké et les Soussou sont un et même peuple ? La seconde question est de savoir si l'empire Soso a été fondé par les Soussou, les Dialonké ou un autre groupe humain ? Cette dernière question pose indirectement celle de l'appartenance ethnique de Soumangourou KANTE, le roi du Soso au groupe ethnique



nique Soussou actuel.

Sur la première question, Cheick Sidy Mohamed DIALLO (1975) ne répond pas directement, mais se contente d'affirmer que si les deux groupes (Soussou et Dialonké) ne sont issus du même peuple, les seconds sont rattachables à l'embranchement du premier nommé à cause de l'identité quasi-totale de leurs deux langues. Pour l'affirmer, il s'appuie sur la tradition orale qu'il rapporte.

Il est vrai qu'en écoutant

un Dialonké et un Soussou parler leur langue, on décèle des mots identiques avec quelques différences ou nuances linguistiques. Ces nuances linguistiques ne permettent ni d'infirmer ni de confirmer qu'il s'agit d'un même et unique groupe ethnique.

On peut supposer que ces différences pourraient s'expliquer par des migrations différenciées dans le temps et l'espace et par la longue cohabitation avec les Malinké dans le Manding et

les Peul au Foutah Djallon. Ces différentes cohabitations auraient eu pour effets des emprunts réciproques.

On pourrait affirmer, à la suite de Jean SURET-CANALE, la « parenté linguistique » entre les deux groupes (Soussou et Dialonké), cependant nous ne soutiendrons pas, vaille que vaille, que les deux groupes constituent un même peuple. Des recherches ponctuelles, intenses et suivies sont nécessaires pour trancher la question sur ce lien parental entre Dialonké et Soussou.

Sur la seconde question, la réponse de Maurice DELAFOSSE (1912) est catégorique. Ce chercheur, affirme, à la suite de IBN KHALDOUM, que les :

« Sossé [ ] ont été longtemps confondu à celui des Soussou, alors que, à mon avis, ces derniers n'ont jamais participé à sa formation ni à sa gloire : c'est tout au moins ce qui résulte d'un examen consciencieux des traditions locales, comme de la lecture attentive de quelques documents écrits »

(1912 : 162).

Pour Maurice DELAFOSSE (1912), la constitution du Soso en un empire est le prolongement de l'affaiblissement de l'empire du Ghana par les Almoravides. Sur les lambeaux de l'empire du Ghana et après que la domination berbère eut pris fin en 1090, un Etat vassal du nom du Royaume de KANIAGA put, à son tour, devenir un empire avec comme capitale Soso et comme premier dirigeant des princes Soninké de la dynastie des DIARISO qui venaient de l'intérieur de l'empire du Ghana.

Il semblerait que c'est sous le règne de *Banna-Boubou* (1100-1120) que des Peul qui appartenaient au clan des *So ou Férobhè* se seraient métissés avec les dirigeants Soninké du Royaume de KANIAGA :

« C'est ce qui fit donner aux descendants de ces unions le nom de Sossé (descendance des SO) ; plus tard, l'emploi de cette appellation s'étant généra-

(Suite à la page 11)

Fifa

## Platini et Blatter comparaissent en Suisse pour «escroquerie»

Depuis ce mercredi 8 juin en Suisse, et après six ans d'une enquête traversée par les soupçons de complot, Michel Platini et l'ex-président de la Fifa Sepp Blatter comparaissent dans l'affaire de paiement suspect qui a brisé leur carrière en 2015.

Le Tribunal pénal fédéral de Bellinzona (sud-est) a ouvert le procès jusqu'au 22 juin du Français de 66 ans et du Suisse de 86 ans pour « escroquerie », « gestion déloyale », « abus de confiance » et « faux dans les titres », pour une décision attendue le 8 juillet.

Le parquet accuse les deux anciens dirigeants d'avoir « obtenu illégalement, au détriment de la Fifa, un paiement de 2 millions de francs suisses » (1,8 million d'euros) « en faveur de Michel Platini ». Visés l'un

comme l'autre par d'autres procédures, en France pour le triple Ballon d'Or (au sujet de l'attribution du Mondial-2022 au Qatar) et en Suisse pour Sepp Blatter, ils encourrent cinq ans d'emprisonnement ou une amende.

### Des parias du football

Les deux accusés vont pouvoir s'expliquer dans l'affaire qui a fait d'eux des parias du football. Défense et accusation s'accordent sur un point: le Français a bien conseillé **Sepp Blatter** entre 1998 et 2002, lors du premier mandat de ce dernier à la tête de la Fifa, et les deux hommes ont signé en 1999 un contrat convenant d'une rémunération annuelle de 300 000 francs suisses, intégralement payée par la Fifa. Mais en janvier 2011, « plus de huit ans après la



fin de son activité de conseiller », l'ex-capitaine des Bleus « a fait valoir une créance de 2 millions de francs suisses », acquittée par l'instance du football « avec le concours » de Sepp Blatter, relève le parquet.

Pour l'accusation, il s'agit d'un paiement « sans fondement », obtenu en induisant « astucieusement en erreur » les contrôles internes de la Fifa par des affirma-

tions mensongères des deux dirigeants, soit le critère clé de l'escroquerie. Les deux hommes martèlent de leur côté qu'ils avaient dès l'origine décidé d'un salaire annuel d'un million de francs suisses, oralement et sans témoins, sans que les finances de la Fifa n'en permettent le versement immédiat à M. Platini.

**Michel Platini** s'estime victime d'un complot pour lui

barrer la route de la présidence de la Fifa et dénonce en particulier le rôle trouble de l'actuel patron du football mondial élu en 2016, Gianni Infantino, dans le déclenchement de l'enquête. Ancien bras droit du Français à l'UEFA, l'Italo-Suisse est visé depuis 2020 par une procédure portant sur trois rencontres secrètes avec l'ancien chef du parquet, dans laquelle un magistrat et l'ex-directeur juridique de la Fifa viennent d'être inculpés. Mais la justice suisse ayant jusqu'ici refusé de joindre les deux dossiers, les débats devraient rapidement se recentrer sur la réalité de l'accord oral des deux accusés. Partie civile, la Fifa entend se voir restituer le salaire et les charges sociales payés en 2011.

## Contribution

# Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ?

lisé, elle fut appliquée à tous les habitants de KANIAGA ou tout au moins à toute la classe dirigeante. C'est également cette circonstance qui fit donner le nom de Soso (village des SO) à la capitale de l'Etat » (Maurice DELAFOSSE (1912 : 164).

Sur la seconde interrogation toujours, il y a peu de chance que Soumangourou KANTE soit Soussou ou Dialonké. Il est fort probable qu'il soit un Malinké. On sait, à travers l'histoire relatée par Maurice DELAFOSSE (1912), que Soumangourou KANTE est le fils d'un usurpateur de pouvoir du nom de Diaara KANTE.

Maurice DELAFOSSE (1912) affirme qu'à la mort de Birama DIARISO (le dernier prince de la dynastie des DIARISO), la lutte pour la succession va opposer les neufs fils issus de deux épouses du défunt roi. C'est cette bataille fratricide qui va conduire les enfants de la seconde épouse à faire appel au plus grand soldat du Royaume du nom de Diaara KANTE. Ce dernier va aider à vaincre les enfants de la première épouse, mais finira par prendre le pouvoir aux mains des enfants de la seconde épouse qui eux-mêmes ne s'entendirent pas après leur victoire. Soumangourou KANTE (1200 environ à 1235) est donc l'héritier de Diaara KANTE et se serait sous son règne que l'empire Soso atteindra son apogée et son déclin.

Au vu de ses éléments et de ce que nous savons de Soumangourou KANTE et du patronyme KANTE hier et aujourd'hui, il est difficile de soutenir que celui-ci ne serait pas Malinké. En effet, comment expliquer qu'on ne trouve nulle part, en dehors du Manding, assez de familles KANTE à l'échelle communautaire ? Pourquoi les KANTE, eux, sont-ils restés si massivement dans le Manding après la défaite militaire de leur roi et la décision de les reléguer au simple statut d'homme de caste au service de la nouvelle dynastie du vainqueur de Kirina ? Peut-on alors supposer que la plupart des KANTE qui seraient restés dans le Manding auraient

changé de nom pour se confondre et éviter des représailles ? Peut-on, enfin, croire que ceux qui ont préféré partir ont gardé leur nom de famille par souvenir et/ou par fierté ? Ce sont là des questions d'importance capitale qui, pour leurs réponses, demandent de la volonté, de courage et des moyens appropriés pour mener des recherches pluridisciplinaires, suivies et intenses à plusieurs niveaux dans la sous-région.

D'ici là, on peut se permettre certaines hypothèses qui ouvrent de nouvelles pistes de recherches. On peut, par exemple, légitimement se douter du fait que les descendants de Soumangourou KANTE ne soient pas encore dans les limites de l'ancien empire de son fondateur. Aussi, si les KANTE sont restés dans le Manding, et on sait qu'ils l'ont été pour la majorité d'entre eux, c'est probablement parce que le pouvoir n'appartenait pas à tous les KANTE. Si cette hypothèse est la bonne, on pourrait dire que ceux qui ont émigré après Kirina l'ont fait pour quitter une zone de trouble où la sécurité n'était pas encore rétablie et non parce qu'ils ont perdu un pouvoir qui n'était pas collectif, mais bien individuel.

En plus, les armes (coupeaux, flèches, coupe-coupe, sabre, etc.) sont le fait des forgerons et donnent un avantage certain à ceux qui les ont, à ceux qui les fabriquent, mais surtout à ceux qui savent les utiliser à des fins politiques. En tous cas, l'histoire du Soundiata KEITA, tout comme celle du Foutah Djallon, montre très clairement que les armes utilisées lors de la bataille de de Kirina ou de Talansan n'ont été confectionnées ni par les KEITA, ni par les Peul musulmans. Les uns et les autres en ont fait des moyens de conquête et de conservation du pouvoir politique à leurs propres fins, souvent au détriment d'autres dont certains avaient le secret du fer.

Enfin, l'on a toujours pensé, depuis l'empire du Mali, que les KANTE sont des forgerons<sup>[16]</sup>, il se pourrait que tous les KANTE d'avant Kirina ne soient pas tous des forgerons de fabrication et

d'usage. Soumangourou, tout comme d'autres chefs après lui, aurait eu juste le génie et la force de commander sa fabrication, de contrôler sa circulation et d'administrer son usage dans son empire. Car, la maîtrise du fer, disons des armes, a toujours joué un rôle essentiel dans l'accès et l'exercice du pouvoir.

## 1. LES AUTRES COTIERS

Il semble qu'avant d'arriver sur le long du littoral, les Baga, les Landouma et les Nalou ont aussi transité par la région du Foutah Djallon. Arrivés en ces lieux depuis le haut Moyen Age et devenus sédentaires, ils s'occu-

paient essentiellement de l'agriculture et d'élevage. Ils seraient refoulés vers les côtes atlantiques par les Dialonké qui occupaient alors les plateaux du Nord et du Centre du Foutah d'où certains parmi eux seraient, plus tard au XVIII<sup>e</sup> siècle, refoulés à leur tour par les Peul musulmans<sup>[17]</sup>.

## 3. LES BAGA

Reprenant F. K. Voeltz, MOUSER (1999)<sup>19</sup> écrit que le mot « Baga » dérive du *susuxuy bae*, « la mer », et *raka*, « de là », d'où *baeraka*, « ceux de la mer », terme utilisé pour désigner ceux qui vivent le long de la côte. Une conclusion allant dans le sens de ce

que WILSON (1961 : 1) indiquait il y a quarante ans, lorsqu'il remarquait que « Baga » est plutôt prononcé Baka par les intéressés et les *Temne*.

Dans le cours développé par Zainoul A. SANOUSSI et ses autres collègues du Département d'Histoire-Sociologie, d'Histoire-Philosophie et autres binaires de l'époque de l'Institut Polytechnique « Gamal Abdel Nasser » de Guinée, intitulée « *la mise en place des populations guinéennes* »<sup>[18]</sup>, il est affirmé que les Baga seraient l'une des toutes premières migrations du Tekkur vers la côte. En tous cas, les explorateurs portugais notent la présence des

(Suite à la page 12)

## Europe

# L'ex-chancelière allemande Angela Merkel se justifie sur sa politique russe



L'invasion de l'Ukraine par la Russie contraint l'Europe à des revirements subits. Cela vaut surtout en Allemagne, qui doit revoir sa politique énergétique et militaire très rapidement. Les débats y sont aussi nombreux sur les erreurs qui ont pu être faites dans le passé dans les relations avec la Russie de Vladimir Poutine.

La chancelière Merkel, qui a gouverné l'Allemagne durant seize ans jusqu'à l'automne dernier, n'est pas épargnée par ces discussions. Sa première prise de parole depuis l'élection de

son successeur Olaf Scholz était très attendue.

« Je n'ai pas à m'excuser », a-t-elle déclaré. Pour sa première interview depuis son départ du pouvoir il y a six mois, Angela Merkel a longuement évoqué l'invasion de l'Ukraine et la politique russe qu'elle a menée durant seize ans. La responsabilité des sociaux-démocrates, à commencer par celle de l'ancien chancelier Gerhard Schröder, suscite des débats. Celle d'Angela Merkel également. L'ex-chef du gouvernement a estimé ne s'être jamais fait

d'illusion sur Vladimir Poutine. L'ancienne chancelière a défendu son refus d'une adhésion de l'Ukraine à l'Otan en 2008 : « *Le pays n'était pas ancré dans la démocratie, Poutine en aurait tiré prétexte pour une agression.* »

Angela Merkel a, en outre, défendu les accords de Minsk après l'annexion de la Crimée : « *Un compromis qui n'était pas optimal, mais sans lequel Poutine aurait sans doute poursuivi son invasion de l'Ukraine.* » Angela Merkel a, par ailleurs, déclaré avoir toujours voulu défendre les intérêts de Kiev et a dénoncé vigoureusement l'invasion russe et salué le courage du président Zelensky. Alors que la politique de son successeur Olaf Scholz est très critiquée en Allemagne et ailleurs, Angela Merkel a affirmé avoir confiance dans la politique étrangère menée par l'actuel chancelier.

## Contribution

# Comment la Guinée a-t-elle été peuplée ?

Baga dès le XVI<sup>ème</sup> siècle le long des côtes atlantiques de

la Guinée. Ils auraient emprunté plusieurs chemins et à des périodes étalées sur plusieurs siècles. Ce qui aurait conduit à l'existence de plusieurs groupes sociolinguistiques Baga.

MOUSER (1999) nous apprend qu'en 1885, le révérend P.H. DOUGHLIN divise les Baga en *Baga Koba*, *Baga Kakisa*, *Baga Nus* ou *Baga Noirs*, *Mikhii-Fori* et *Baga Kalum*. Quant à Denise PAULME (1956)<sup>[19]</sup>, elle distingue de son côté les embranchements suivants de Baga :

1. Mandori autour de l'embouchure du Rio Componi (ils cohabitent avec les Nalous). Ils viendraient de la zone comprise entre Télimélé et Kindia ;

2. Sitémus à l'embouchure du Rio Nunez demeurant surtout dans la région du Nunez (village de Katoko, Katongoro, Kawtel) (ils auraient migré de la région de Labé vers la zone de Kamsar) ;

### 3. Koba au Sud du Pongo ;

4. Kakissa (ou Sobané) sur les côtes entre le Cap Verga et le Rio Pongo ;

5. Pukur ou Binani Baga (ils seraient l'un des plus anciens groupes et auraient migré de l'actuelle Préfecture de Gaoual sous aucune pression particulière). Dans le Binani (Préfecture de Gaoual, il est encore possible de retrouver certains lieux de passage des Baga avec des zones de fétiches qui restent encore des endroits gardés intacts par les populations Peul de la zone) et enfin après le Konkouré ;

6. Les Baga de Kalum auxquels s'ajoutent les Baga Foré et le groupe Buluñits entre le Nunez et le Cap Verda (ils auraient migré de Timbo et seraient l'un des derniers groupes à migrer vers la côte).

Nous avons donc, sous une même appellation Baga, un groupe diversifié et sans doute assez mixte.

### 4. LES LANDOUMA OU LES LAND-MEN ?

Les données de la tradition suggèrent que le nom de « *landuma* » leur aurait été attribué par les premiers explorateurs anglais. Les Landouma seraient donc l'expression anglaise de « *land man* » (homme du territoire, paysan).

Pour Marie Paul FERRY et Lansana SANDE (2000)<sup>[20]</sup>, « Landouman » a une étymologie possible, ce serait le nom qui fut donné dès le XVII<sup>ème</sup> par les Anglais, aux hommes qu'ils voyaient le long de la côte depuis leurs bateaux : *land-man* en anglais signifie simplement paysan. Reprenant Marie Yvon Curtis (1996), FERRY (2000) aurait fait remarquer que le mot apparaît pour la première fois chez le compilateur espagnol Sandoval (1623) sous la forme *Landama*, et qu'on le retrouve ensuite en 1664 chez André de Faro. Si l'interprétation de Ferry est exacte, ces derniers auteurs auraient en ce cas employé le terme donné par les navigateurs anglais et c'est celui qui aurait perduré dans le temps.

Les Landouma auraient deux noms : *landouma* et *tyapi*. Le nom de « *tyapi* » serait celui par lequel les autres populations voisines, notamment les Peul les nommeraient. Il semble se dégager deux noms pour le même peuple : les Landouma restés dans la région de Koundara sont appelés par le nom de *tyapi* alors que ceux qui vivent dans le Kakandé (Préfecture de Boké) gardent le nom de Landouma. Paul PELISSIER (1966 : 524)<sup>[21]</sup> dira que :

« Une partie de ces *Cocoli-Landouma* ont dû quitter leur pays d'origine situé au nord de Kadé, chassés par les *Foulas*, et ils sont venus chercher une nouvelle patrie dans les forêts désertes qui couvrent le pays situé entre le Rio Compony et le Rio Nunez ».

Alors que ceux-ci devenaient des Landouman, ceux établis au pied de la falaise de Kumbia, étaient nommés « Tyapis » par les coloniaux français sous l'influence de leurs interprètes Peul. La question qui reste sans réponse est de savoir quel est le nom de ce groupe

humain avant le XVII<sup>ème</sup> ?

C'est la trajectoire migratoire des Landouma qui est suffisamment documentée. Il semblerait que les Landouma seraient venus du Tekrur, comme les Bagas, et seraient arrivés au Foutah Djalou à la même période que les Puulis sous la direction de Koly Tenguela avec lesquels ils s'affrontèrent dans la zone comprise entre les Préfectures de Télimélé et de Pita selon Aliou WANN et Bubakar BA (1974)<sup>[22]</sup>. Du Foutah Djalou, les Landouma auraient migré, selon ces deux auteurs, à partir de Kōkōli (l'Ouest de Gaoual) vers la côte sous la conduite de Manga DIBI. C'est ce patriarche qui aurait donné à la nouvelle région d'arrivée des Landouma, le nom de Kakandé qui signifierait « *quand on a vu une fois ce pays on ne le quitte plus* ».

### 5. LES NALOU

Pour Zainoul A. SANOUSSI (1969), même si l'on ne connaît pas la date d'arrivée des Nalous le long des côtes guinéennes, il y aurait au moins une certitude : les portugais auraient signalé leur présence depuis le XV<sup>ème</sup> siècle.

Les Nalous auraient séjourné au Foutah Djalou aux environs du XIII<sup>ème</sup> siècle comme les Landouma et les Baga et auraient été refoulés vers la côte par les Dialonké aux environs du XIV<sup>ème</sup> siècle. Du Foutah Djalou, il y aurait eu deux vagues de migration des Nalous.

La première vague se serait dirigée vers le Badiar (à la lisière des frontières de la Guinée, du Sénégal et de la Guinée-Bissau) à la suite des affrontements avec les Dialonké. De nos jours, aucune étude ne permet de savoir ce que cette vague serait devenue. On peut penser que ce groupe aurait été assimilé, mais il est impossible à ce niveau de connaissance de dire lequel des groupes vivants dans cette zone l'aurait fait. La seconde vague aurait quitté le Foutah Djalou, bien plus tard aux environs du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ce serait ce groupe qui serait arrivé dans le Kakandé

(Préfecture de Boké). Chez les Nalous comme chez les Baga, on noterait plusieurs sous-groupements. Ainsi, on parlerait, selon Rouguyatou DIALLO (1974)<sup>[23]</sup> de :

- Nalous Basintyé (les Nalous de la terre ferme) ;
- Nalous Babiniké (les Nalous des rizières) ;
- Nalous Kubu ;
- Nalous Kōōl, etc.

Cette différenciation à l'intérieur du même groupe, comme on a pu le constater ailleurs, est le résultat de la migration à des périodes différentes et à des effets environnementaux et sociaux sur chaque vague de migration.

### III. LES POPULATIONS DU NORD DE LA GUINÉE : LES TANDA ?

Toutes les populations du Nord de la Guinée sont-t-elles

des « Tanda » ? Pour Naye DYENG et Mundeke SAA (1972)<sup>[24]</sup> la réponse est affirmative. Pour ces deux auteurs, le terme « Tanda » est donc générique et sert à désigner un groupe de population qui regrouperait les Kōnyagui, les Basari et les Badiaranké.

Le mot serait aussi un mot peul et serait donc, selon TECHER, cité par Naye DYENG et Mundeke SAA, la désignation en pular des populations présentant certains caractères communs : *des personnes qui se promènent le torse nu*<sup>[25]</sup>.

Pour ces auteurs, il y aurait plusieurs catégories de Tanda. Le premier groupe serait les Bassari qu'ils nomment aussi « Tanda Donka » ou porteurs de fourreaux (l'étui en bam-

(A suivre)

(Par Pr. Alpha Amadou Bano Barry)

Flexibilité du prix du carburant

## « On se prépare à tout ce qui va être donné comme réponse »

(Aboubacar Soumah)



Après l'augmentation du prix du carburant à la pompe le 31 mai 2022, plusieurs centrales syndicales se sont rencontrés à la bourse du

travail pour exiger du gouvernement, l'application de la mesure de flexibilité.

Joint à cet effet, Aboubacar Soumah du SLECG nous confie qu'ils sont en attente de la réponse du gouvernement.

« Nous leur avons laissé une correspondance le vendredi dernier. Nous n'avons pas eu de retour d'abord. En attendant, on se prépare à tout ce qui va être donné comme réponse », confie le secrétaire général du SLECG.

Mosaïqueguinee.com

Opinion

# Le CNRD a-t-il déjà fait regretter le PRAC à CDD et Sidya ?

À voir l'énorme désenchantement d'une certaine frange de la classe politique guinéenne qui passe de toute vraisemblance de rêve idyllique à cauchemar et ceci, malgré le slogan devenu phare du Président, le Légionnaire Colonel Mamadi DOUMBOUYA : « justice boussole... » le Président de l'UFDG, El hadj Mamadou Cellou Dalein Diallo pas du tout charmé et rassuré des neuf (09) mois de gouvernance!

**Sommes-nous revenus à la case départ ?**

Désormais, plus de résidence fixe pour l'ex leader charismatique de l'opposition radicale à la gouvernance du PRAC (en quête lui-même de bonne santé hors de la Guinée et inculpé pour crimes de sang!).

Une autre phase très difficile de la lutte politique que connaît aujourd'hui CDD qui se confirme par un exil définitif dû au choix de refuser à venir affronter la chaîne

pénale. Ceci, malgré des signes de bonne foi et de garanties offerts par un parquet spécial de la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) impitoyable et très rigide dans les procédures pénales face aux suspects des délinquances financières, constatées ça et là dans le sillage de certains « Pontes de la République » devenus princes débonnaires de leur communauté ou égérie (clan) d'appartenance !

Soundjata Keita l'empereur du Manding connaîtra lui aussi, le chemin d'exil (pas pour les mêmes motifs) et devant l'incertitude que procure de telles pérégrinations, « il s'interrogea sur son destin » comme le notifie et écrit le Professeur Djibril Tamsir Niane dans son œuvre éponyme dudit Empereur écrivait : « C'est au milieu des calamités, que l'on s'interroge sur son destin » !

Je formule le vœux de voir la quiétude et la tranquillité le couvrir dans cette nouvelle posture ou aventure, et, que Dieu lui facilite cette traversée qui apparaît comme un vrai saut dans l'inconnu. Un adage malinké enseigne que : « il est préférable de se combattre entre chèvres dans la basse-cour, que l'incursion ou l'intrusion de l'hyène »! (Toute comparaison à une quelconque situation ne serait que vue stérile de l'esprit de l'auteur! Lol!)

À ce jour, avec l'éloigne-



ment de certaines figures titulaires de l'opposition au régime du PRAC comme le Président Sidya Touré de l'UFR, aussi inculpé pour stellionat, on est à se demander de quel côté où il y'avait la ou plus de justice ou de compréhensions? Seuls les intéressés pourraient répondre !

Le Légionnaire Colonel Mamadi DOUMBOUYA est-il victime d'une déformation professionnelle due à une des devises du fameux corps d'élite de la Légion D'honneur Étrangère par celle du : « Pericula Ludus » ou « Au danger, mon plaisir »? Que de fronts ouverts quasi-simultanément ?

Au nombre de plusieurs citoyens attachés à la paix, je prie Dieu afin qu'il facilite le rétablissement du fil du dialogue rompu! Amen!

Il se dit et se raconte avec insistance de l'ouverture très prochaine ou imminente des hostilités entre ceux qui se réclament désormais de l'opposition au groupement politico-militaire qui contrôle l'Etat à travers la personne morale du CNRD.

Le scénario restera certainement le même : appel à manifester avec ou sans autorisation préalable, scène d'affrontements par jets de pierres et gaz lacrymogène entre groupes de chocs et forces de maintien d'ordre, après la journée, aucune ou rarement de victimes dans les zones d'échauffourées mais tout de même, nos enfants tomberont sans qu'on ne sache ni les auteurs, ni les com-

manditaires des crapuleux actes !

Il ne reste qu'à accabler et mettre devant le fait accompli, les autorités responsables ou détentrices des polices administratives pour leurs incapacités notoires à

n'avoir pas pu réussir à préserver ou maintenir la paix, la quiétude et la tranquillité dans leur sphère géopolitique de compétence territoriale. En entendant, l'espoir de toute une famille ou de toute une nation est brisé car un innocent vient de tom-

ber et sera encore suivant le même le cérémonial enterrée dans un cimetière au cri de Allah Akbar!

Puisse Dieu épargner la vie de nos pauvres progénitures et aider le guinéen à manifester dans la rue et retourner à la maison dormir dans son lit plutôt qu'à reposer dans une morgue pour une sépulture anonyme ! Amen!

Vivement pour une Transition apaisée sans heurts!

Après le trio PRAC-CDD-Sidya, à qui le tour d'être neutralisé par les déconvenues judiciaires ? L'avenir nous le dira !

Puisse Dieu guider et éclairer nos pas ! Amen!

*Souleymane Doumbouya  
Consultant en Communication*

Aliou Bah

## «Un peuple qui n'apprend pas de ses erreurs court toujours le risque de les répéter»

Si la durée d'une transition peut être l'équivalent d'un mandat électif, quel sens aura un système démocratique ? La pratique des transitions militaires ne serait-elle pas ainsi encourager pour devenir la règle de conquête du pouvoir ?

Le CMRN avait trompé le peuple de Guinée pour une transition de 9 ans (1984-1993) dont le résultat a été la dictature militaire pendant 24 ans.

Le CNDD (2008-2010) avait eu la même tentation avant de voir ses velléités freiner par la mobilisation des forces vives de la nation. Il a fallu rectifier la trajectoire de la transition pour amorcer une deuxième phase afin de revenir à l'ordre constitutionnel.

Nous en sommes aujourd'hui à un troisième



virage de l'histoire avec tous les risques de se retrouver encore dans le ravin malgré les promesses, les intentions et l'envie de croire.

En réalité, de façon consciente ou inconsciente, nous sommes en train de créer une mentalité rétrograde et un état d'esprit défaitiste dans notre pays; c'est-à-dire le raccourci de la prise et l'exercice du pouvoir sans

mandat légal et légitime.

Cela signifierait qu'il suffit d'intégrer l'armée et s'organiser entre amis pour s'emparer du pouvoir un jour. Cette option semble encore plus plausible dès lors que l'histoire de notre pays démontre suffisamment que l'échec d'une transition n'est que la programmation d'une autre.

*Aliou BAH, #MoDeL*

# Santé... Santé... Santé...

## Que penser des audioprothésistes à domicile ?

**Est-il vraiment raisonnable de se faire appareiller chez soi ou en maison de retraite, comme certaines sociétés le proposent aujourd'hui ? Pas vraiment, et l'audioprothésiste Brice Jantzem vous explique pourquoi.**

Le phénomène est très récent. Depuis un peu moins de deux ans, des entreprises fraîchement montées se multiplient pour démarcher les particuliers et les maisons de retraites afin de proposer – après un dépistage – **des appareils auditifs** clé en main à de potentiels clients certainement ravis de ne pas avoir à se déplacer. Le problème ? Tout cela est aussi illégal qu'inefficace...



Parce que bien entendu, **le problème n'est pas uniquement réglementaire** : « Si vous réalisez un appareillage auditif dans de mauvaises conditions, il y a neuf chances sur dix pour que l'appareil ne soit pas porté, poursuit l'expert. Un audioprothésiste n'est pas un coiffeur à domicile. Pour appareiller quelqu'un, il a besoin de matériel encombrant, d'effectuer des tests et des réglages, d'écouter le patient et surtout d'assurer un suivi ! ».

Seulement voilà : « Souvent, ces sociétés n'emploient pas des audioprothésistes, mais des commerciaux. Il suffit de regarder les annonces postées sur internet pour s'en rendre compte... »

### Bientôt de nouvelles solutions ?

Profitant de l'augmentation des personnes dépendantes et d'une certaine ignorance des EHPAD en la matière, ces entreprises se développent aujourd'hui « de façon totalement anarchique. On en compte aujourd'hui une dizaine en France. Et elles affichent de faux avis Google. Certaines

ont plus de 600 témoignages alors que des audioprothésistes référents du domaine et exerçant depuis 40 ans, n'en ont qu'une cinquantaine... »

Si la Sécurité sociale - qui rappelle sur Ameli que **l'appareillage à domicile est interdit** – a démarré une campagne de contrôle et de régulation, il y a malheureusement fort à parier que certains vont encore tirer profit de la manne pendant un certain temps. Quitte « à proposer des appareils à des gens qui n'ont en pas besoin. Parfois, de simples amplificateurs suffisent... »

**Alors que faire ?** Se poser les bonnes questions et « trouver des solutions pour celles et ceux qui ont besoin d'appareils mais ne peuvent pas se déplacer », explique celui qui est aussi Vice-Président du Syndicat des Audioprothésistes. « Sauf que les déplacements des véritables audioprothésistes ont un coût... qui ne doit pas être financé par des aides inadaptées ou surdimensionnées. Il faut donc que l'on réfléchisse à tout ça avec les pouvoirs publics. Ça avance ! »

Topsante

## Cancer colorectal : un médicament élimine totalement la maladie

**Un nouveau médicament testé contre le cancer colorectal est parvenu à éliminer totalement la maladie chez 18 patients. Une avancée historique.**



Le **cancer colorectal** (ou « cancer du côlon rectum », c'est la même chose) constitue le troisième cancer le plus fréquent chez l'homme et le second chez la femme : chaque année, plus de 43 000 nouveaux cas sont diagnostiqués en France.

Cette pathologie (dont les facteurs de risque environnementaux sont de mieux en mieux connus : il s'agit du tabagisme, de la sédentarité, de la consommation excessive d'alcool ou encore de l'**alimentation déséquilibrée**) est responsable d'environ 17 000 décès annuels.

La recherche progresse pour tenter de réduire cette douloureuse statistique. Et justement : un nouveau médicament suscite aujourd'hui l'espoir puisqu'il pourrait éliminer totalement le cancer colorectal...

Une disparition complète du cancer, même à l'examen IRM

Des chercheurs du Memorial Sloan Kettering Cancer Center (aux États-

Unis) ont réalisé une étude avec 18 patients atteints d'un **cancer colorectal** : pendant 6 mois, les volontaires ont été traités avec du dostarlimab, à raison d'une dose toutes les 3 semaines. **Les résultats sont absolument incroyables** : au terme de l'expérience, 100 % des participants ne présentaient plus aucune trace de cancer, même à l'examen IRM.

« Je crois que c'est la première fois que cela se produit dans l'histoire du cancer » a commenté le Dr. Luis A. Diaz Jr., principal auteur de ces travaux publiés dans le *New England Journal of Medicine*.

Le **dostarlimab** (Jemperli®) est un médicament indiqué pour le traitement des patientes atteintes d'un cancer de l'endomètre, récidivant ou avancé : au mois de novembre 2021, la Haute Autorité de Santé (HAS) a toutefois émis un avis défavorable à son remboursement. Aux États-Unis, la dose de dostarlimab coûte environ 11 000 dollars.

Topsante

Tribune

# L'assainissement de Conakry est avant tout une nécessité impérieuse de santé publique qui nous interpelle tous

**L'assainissement d'une ville comme Conakry contient plusieurs avantages dont le plus important demeure de loin la préservation de la santé publique. Par l'observance stricte des règles basiques de l'hygiène, la face visible d'un bon assainissement se présente en ville propre et avantageuse sur plusieurs plans.**

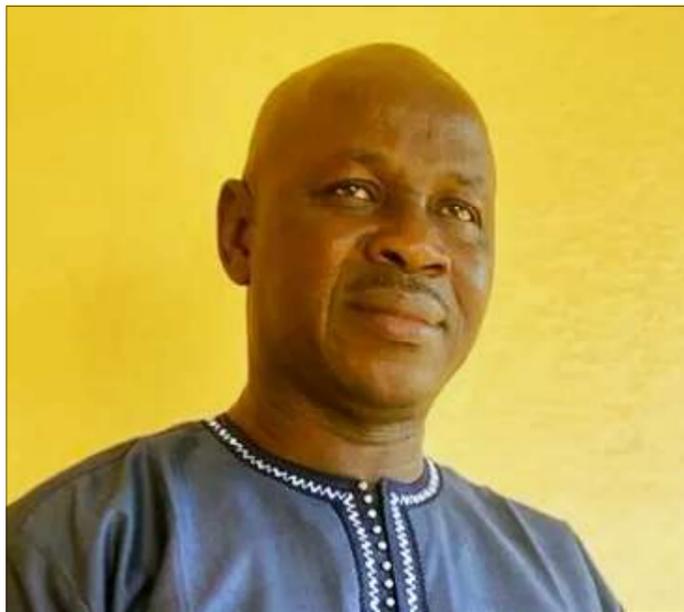
Depuis la mise en évidence au 18ème siècle par les microbiologistes et les hygiénistes de l'origine de plusieurs dizaines de maladies de l'homme et des animaux à partir des déchets solides et liquides que nous produisons nous même en général, la notion de l'assainissement entra dans un nouveau souffle où les techniciens que nous sommes ont un rôle prépondérant dans l'éloignement hors des villes et de leurs alentours de toutes les causes d'insalubrité, à travers des travaux à faire suivant des règles d'hygiène de la part des pouvoirs publics, les structures décentralisées et les particuliers. Notre contribution en tant que techniciens, quoi qu'elle a aussi besoin de se remettre constamment en cause en s'inscrivant dans la dynamique de son propre perfectionnement et de son adaptabilité aux circonstances aléatoires, ne saurait à elle seule suffire pour aplanir les différentes contingences qui jonchent le chemin d'un assainissement qui se veut réussi.

À Conakry, les 3S+VEG est une stratégie qui pourrait faire des émules si elle est exploitée à bon escient. C'est à dire : Service, Sensibilisation et Sanctions + Vérification de l'Efficacité Globale de tout ce qui est mené au sein du même plan d'action.

## 1) LE SERVICE

& À court terme, il s'agit de corriger notre déficit très visible en matière de capacité de collecte, de transport et de dépôt pour le traitement efficace de nos déchets solides et liquides. Tout d'abord il faudrait doter Conakry d'un véritable schéma directeur d'infrastructures de base pour l'assainissement.

& Responsabiliser da-



vantage les communes face au devoir impérieux qu'elles ont dans la prévention contre l'insécurité sanitaire dans chacune des 5 municipalités de Conakry.

& Réduire entre autres le coût du transport des déchets solides, par la mise en service d'un second dépôt central dans grand Conakry.

& Avoir des couvertures financières et bien gérées au bénéfice d'un assainissement réussi dans chaque localité de notre capitale.

& Faire du secteur de l'assainissement en Guinée en général et à Conakry en particulier, un pourvoyeur attractif d'emplois jeunes à tous les niveaux de compétence en son sein à partir des ressources humaines locales et nationales.

## 2) LA SENSIBILISATION

Aucune politique efficace dans l'assainissement d'une ville ne peut se faire sans la contribution participative solide et constante de sa population.

À travers plusieurs canaux de sensibilisation, il faudrait

& Suffisamment et constamment imprégner nos po-

pulations de l'implication négative de l'insalubrité à des degrés élevés dans plusieurs causes de maladies qui les affectent, dont le traitement joue fortement sur leur pouvoir d'achat. Cela sous-entend qu'il y a une relation linéaire de causalité entre la baisse du pouvoir d'achat et les milieux insalubres surtout en période d'hivernage qui favorise la prolifération des maladies qui y résultent et que la thérapie influence fortement l'économie des familles modestes.

& La sensibilisation sur la lutte contre l'insalubrité basée sur les avantages liés à la santé publique fera plus d'échos favorables que toute autre approche.

& Démontrer à suffisance en ce qui concerne les populations, que le terreau fertile à l'insalubrité s'appelle la promiscuité et l'«accoutumance à la proximité des déchets et de leur odeur. Surtout que l'incivisme est le moteur de l'insalubrité.

Ne pas mettre ses ordures dans une poubelle, même tout près de son habitat, jeter ses déchets dans les caniveaux ou sur autres espaces publics, ne serait-ce que des sachets d'eau ou

des tas d'ordures sont des actes inciviques très courants ici à Conakry.

## 3) LES SANCTIONS

Des recrutements viennent d'être effectués dans les communes de Conakry pour des agents de surveillance contre l'incivisme de certains citoyens en matière d'insalubrité dans notre capitale. C'est une bonne initiative à poursuivre.

Actuellement plusieurs PME de ramassage d'ordures offrent leurs prestations dans tous les quartiers de Conakry auprès des ménages, moyennant en général 30.000 fg par famille et par mois. Malgré cela, nombreuses sont des familles qui contournent ces services de proximité pour déverser leurs ordures sur des endroits inappropriés. Pourtant à chaque fois que des maladies liées à des mêmes ordures se retournent contre ces familles, celles-ci se voient obligées de débours beaucoup plus d'argent pour traiter parfois plusieurs membres souffrants des mêmes familles à cause en réalité des conséquences de l'incivisme.

Il faudrait que toutes les forces légales au service de la salubrité de Conakry soient permanemment mobilisées contre toute infraction à la bonne marche de l'assainissement dans notre capitale, autre fois Perle de l'Afrique de l'ouest.

Enfin, LA VÉRIFICATION DE L'EFFICACITÉ GLOBALE de tout ce qui se fait sur le terrain, étape par étape, pourrait nous permettre d'éviter des gaspillages de ressources en redressant à temps des tirs.

Par rapport à tout ce qui précède, halte à nos stratégies de spéculation qui ne font que nous maintenir dans le cercle vicieux. Malgré des fonds publics plusieurs fois engagés, la santé publique de nos populations ne permet pas à nos ménages de soulager leur économie du poids de l'insalubrité galopante dans notre capitale. Certaines prouesses sont réalisées de temps en temps, mais l'instabilité de leur assise les a toujours fait s'écrouler aussitôt qu'elles sont nées.

Ne nous trompons pas de défi, c'est la préservation de notre santé dont il est question avant toute autre considération.

Enfin, notre capitale aura tout à gagner sur le plan de la santé publique, de l'économie et de l'emploi jeune, tout comme dans l'attrait que notre ville pourrait bénéficier au-delà même de la Guinée.

Ensemble, engageons-nous résolument pour atteindre ces objectifs de bonheur pour chacun et pour tous.

Balla Moussa Konaté

# Billet

Aller de la présidence à la prison est un sort redouté, à juste raison, par nombre de chefs d'Etat notamment ceux d'Afrique. Alors, pour conjurer ce mauvais sort, beaucoup d'entre eux choisissent de se perpétuer au pouvoir, se disant qu'il vaut mieux mourir président que d'avoir à croupir en prison. Mais l'un ou l'autre choix n'a rien d'enviable.

Walaoulou BILIVOGUI

## Du Mali au Burkina

# Les coups d'État, paradis des fake news

**Les prises de pouvoir successives en Afrique suscitent la naissance de fausses nouvelles. La confusion enfantant la confusion, celles-ci se propagent sur les réseaux sociaux...**



Incertitude en Afrique, en particulier dans l'Ouest du continent. Les tentatives de putschs se suivent, avec plus ou moins de succès, et se ressemblent parfois. Leur point commun ? La brèche qu'elles offrent aux fake news de tout poil. Contrairement aux grandes années des coups d'État militaires africains – d'avant le discours de la Baule –, le bouche-à-oreille est désormais fulgurant, amplifié en temps réel par des réseaux sociaux qu'il devient embarrassant de museler totalement.

La nature ayant peur du vide et la politique francophone étant faite d'incarnation forte, c'est d'abord l'identité des putschistes qui,

dans la foulée des « décagnottages », fait l'objet d'hypothèses farfelues. Après l'arrestation du Burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, à l'issue du week-end des 22 et 23 janvier, les mutins mettront un temps inhabituel à se dévoiler. Paul-Henri Sandaogo Damiba, l'autoproclamé nouveau maître des horloges, ne s'adressera à la nation que le 27 janvier.

### Anachronismes et extrapolations

Dans un premier temps, peut-être conscients que le Burkina Faso 2.0 décerne ses lauriers d'audience à des scoops dont la fiabilité importe peu, les analystes politiques amateurs valident des intuitions. Militaire pour

militaire, des posts échafaudent un lien entre le putsch de 2022 et celui de 2015. Sans conditionnel, ils annoncent la « libération du général Gilbert Diendéré » de la Maison d'arrêt et de correction des armées (Maca). Le procureur militaire dément rapidement.

Sur Twitter, un utilisateur affirme, capture d'écran à l'appui, que le pouvoir est désormais « entre les mains du Lt Colonel Isaac Zida », celui-là même qui attrapa au vol la présidence qui flottait dans l'air, en 2014, après le départ de Blaise Compaoré précipité par une foule au scénario inachevé. Zida n'est pas davantage revenu de son exil canadien que Diendéré n'a quitté sa prison...

En ce qui concerne le lieutenant-Colonel Damiba, dont le nom circule davantage que le visage dans les premières heures du putsch de 2022, les relayeurs d'infos les moins prudents affirment l'avoir identifié dans la première vidéo des mutins à la Télévision nationale. Mais le béret bleu qui

entérine verbalement le départ de Kaboré n'est pas le béret rouge qu'un observateur avisé savait devoir attendre sur la tête de Damiba.

D'autres fausses nouvelles concerneront moins les hommes que les circonstances, entre plaquage de clichés anachroniques de manifestations et extrapolation de tâches rougeâtres – du sang ? – sur le fauteuil d'un véhicule criblé de projectiles.

### Influenceurs menteurs

Certaines fake news résultent de l'analyse précipitée des amateurs, d'autres d'une manipulation intéressée, parfois pécuniairement. Au Mali, les cibles privilégiées des fabricants de fausses infos sont actuellement les forces armées étrangères comme Barkhane (France), Takuba (Union européenne) ou la Minusma (Nations unies). Pour précipiter une rupture diplomatique entre la junte et les partenaires occidentaux – rupture occasionnellement annoncée par anticipation –, des messages diffamatoires contre la France ou la

Cedeao sont formulés en français, avant d'être méticuleusement traduits dans les différentes langues nationales, et diffusés via des réseaux de réseaux bien ficelés.

S'ils n'agissaient pas en secret, ces influenceurs menteurs dénierait sans doute de mauvaises intentions, au nom de l'intérêt présumé d'un Mali indépendant. Mais les spécialistes de la désinformation soulignent que le populisme relève parfois d'une quête de rémunération. Pour l'heure, ceux qui profitent de la majorité des fake news de cet acabit – l'État ou les mercenaires russes – ont déjà été pris la main dans le sac de la manipulation numérique rémunérée, notamment en République centrafricaine. À la guerre comme à la guerre ? Fort heureusement, cet état de fait difficilement contrôlable en amont suscite des vocations de fact-checkeurs associatifs locaux.

Par Damien Glez  
Dessinateur et éditorialiste franco-burkinabè.

## RDC

# Tshisekedi n'a « aucun doute » sur le soutien du Rwanda aux rebelles du M23

**La résurgence du Mouvement du 23 mars, l'ancienne rébellion tutsi, installée à l'est du pays, a été le sujet de vives discussions entre le président Félix Tshisekedi et son homologue congolais Denis Sassou Nguesso.**

Le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a affirmé dimanche n'avoir « aucun doute » sur le soutien du Rwanda à une rébellion venue « agresser » son pays, tout en répétant son souhait d'entretenir des relations apaisées avec ses voisins.

La nouvelle crise congolo-rwandaise, provoquée par la résurgence dans l'est de la RDC de l'ancienne rébellion tutsi du M23 (Mouvement du 23 mars), était au menu de discussions ce week-end entre Félix

Tshisekedi et son homologue et voisin congolais, Denis Sassou Nguesso, dans le fief de celui-ci à Oyo, à quelque 400 km au nord de Brazzaville.

Le gouvernement de Kinshasa accuse le Rwanda de soutenir le M23, que de violents combats ont opposé fin mai à l'armée de RDC. Kigali dément, mais en représailles, Kinshasa a suspendu les vols sur son territoire de la compagnie RwandAir et convoqué l'ambassadeur du Rwanda pour lui notifier une « mise en garde sévère ».

### « Construire des ponts »

Le président Tshisekedi n'avait pas encore évoqué publiquement cette crise.

« J'ai toujours soutenu qu'il fallait plutôt construire des ponts que construire des murs », a déclaré à la radiotélévision publique congolaise le président de la RDC. « Malheureusement, aujourd'hui nous en sommes là où nous sommes », a-t-il regretté.

« Le fait de vouloir la paix, la fraternité et la solidarité n'est pas une faiblesse », a-

t-il affirmé. « Cela ne doit pas constituer une occasion pour des voisins de venir nous provoquer ».

« J'espère que le Rwanda a retenu cette leçon parce que, aujourd'hui c'est clair, il n'y a pas de doute, le Rwanda a soutenu le M23 pour venir agresser la RDC », a poursuivi Félix Tshisekedi.

### Les rebelles « totalement défaits » en 2013

Le président de RDC a rappelé que ces rebelles avaient été vaincus, « tota-

lement défaits », en 2013 par l'armée congolaise et « leur arsenal confisqué ». « Si aujourd'hui ils ont repris du poil de la bête, cela veut dire qu'ils sont partis de quelque part, [ont été] armés quelque part », a-t-il conclu.

Le président Sassou Nguesso s'est de son côté déclaré « confiant » quant à la résolution de cette crise. « Je pense que nous allons rapidement surmonter ces difficultés et ramener la paix à travers le dialogue », a-t-il déclaré.

Source : JA avec AFP